



Doute de paternité génétique d'un petite enfants

Par **missodail**, le **06/06/2012 à 17:11**

Bonjour, je suis grand mère depuis peu . mon fils a faire la rencontre d'une jeune fille , et une grossesse es arrivé , sauf que celle ci avait deux copains dans la foulé.. il y a donc un doute sur cette paternité .. elle lui a fait les yeux doux et mon fils a pré reconnu cette enfant avant la naissance ... aujourd'hui l'enfants grandi sans vraiment avoir de trait de mon fils ... j'aimerais s'avoir si moi en qualité de grand mère j'ai le pouvoir de déposer une demande afin qu'un test de paternité soit réalisé, je ne désire pas qu'un enfant illégitime porte mon nom de famille ceci étant mon patrimoine ... et que mon fils paye une pension si cette enfant n'es pas a lui ... merci de me répondre et de me donner la voie a suivre pour évite tous mal entendu ...

Par **cocotte1003**, le **06/06/2012 à 18:16**

Bonjour, si l'enfant a plus de 5 ans, le juge ne reviendra pas sur la paternité dans l'intéret de l'enfant, cordialement

Par **missodail**, le **06/06/2012 à 18:34**

merci de votre reponce , mais etes vous avocat ou juriste ?